



EXTRAIT DU REGISTRE AUX ARRETES DU MAIRE  
DE LA VILLE D'AIRE SUR LA LYS

**OBJET :**

**PERSONNEL COMMUNAL**

Arrêté Etablissant le Tableau Annuel d'avancement de grade

Le Maire d'AIRE SUR LA LYS,

N° 2025/53

VU

Le Code Général de la Fonction Publique,  
Les articles L.522-23 à L. 522-31 du code de la fonction publique,  
Les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,  
La situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité,  
La délibération portant détermination des ratios promus/promouvables après avis du comité technique,  
L'arrêté portant établissement des Lignes Directrices de Gestion en date du 17/12/2020 après avis du comité technique en date du 11/12/2020,

**ARRETE**

**Article 1** : - Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

- Avancement au grade d'Attaché Hors Classe :

	Nom Prénom Par ordre de mérite et de nomination souhaitée	Grade actuel	Echelon	Si examen professionnel date d'obtention (joindre impérativement attestation de réussite)	Date de nomination
1er	THERY Isabelle	Attaché principal	6		01/01/2025
	Nombre de femmes :		1		
	Nombre d'hommes :		0		

- Avancement au grade d'Adjoint territorial du patrimoine principal de 1<sup>ère</sup> classe

	Nom Prénom Par ordre de mérite et de nomination souhaitée	Grade actuel	Echelon	Si examen professionnel date d'obtention (joindre impérativement attestation de réussite)	Date de nomination
1er	CRETON Mélissa	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	6		01/01/2025
	Nombre de femmes :		1		
	Nombre d'hommes :		0		

- Avancement au grade d'Agent de Maîtrise Principal

	Nom Prénom Par ordre de mérite et de nomination souhaitée	Grade actuel	Echelon	Si examen professionnel date d'obtention (joindre impérativement attestation de réussite)	Date de nomination
1er	COLLIEZ Jean-Louis	Agent de maîtrise	9		01/01/2025
	Nombre de femmes :				0
	Nombre d'hommes :				1

- Avancement au grade d'Adjoint Technique principal de 1<sup>ère</sup> classe

	Nom Prénom Par ordre de mérite et de nomination souhaitée	Grade actuel	Echelon	Si examen professionnel date d'obtention (joindre impérativement attestation de réussite)	Date de nomination
1er	CARON Christine	Adjoint Technique Principal de 2ème classe	10		01/01/2025
2ème	JEUDI Alexandre	Adjoint Technique Principal de 2ème classe	9		01/01/2025
	Nombre de femmes :				1
	Nombre d'hommes :				1

- Avancement au grade d'Adjoint Technique principal de 2<sup>ème</sup> classe

	Nom Prénom Par ordre de mérite et de nomination souhaitée	Grade actuel	Echelon	Si examen professionnel date d'obtention (joindre impérativement attestation de réussite)	Date de nomination
1er	QUEHEN Robert	Adjoint Technique	9		01/01/2025
2ème	LANDRU Michèle	Adjoint Technique	8		01/01/2025
3ème	AZELART Karine	Adjoint Technique	7		01/01/2025
	Nombre de femmes :				2
	Nombre d'hommes :				1



**Article 2** : - Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion du Pas de Calais qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article L. 522-26 du code général de la fonction publique susvisé.

**Article 3** : - Le présent tableau d'avancement sera transmis au comptable de la collectivité.

Hôtel de Ville, le 16 janvier 2025

Le Maire,  
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois A compter de la présente notification.  
Notifié le .....  
Signature de l'agent

Le Maire,

Jean-Claude DISSAUX

